

Ms. Denise De Hauwere

Ambassador to Serbia, Belgium

- Le cadre institutionnel de la Belgique en ce qui concerne l'éducation au Développement durable implique toutes les entités qui travaillent en collaboration en fonction de leurs compétences. L'éducation au développement durable concerne les secteurs formels, non formels et informels de l'éducation et tous les âges de la vie (LLL)
- Le lancement de la Décennie de l'Éducation au Développement durable en mars 2005 à Vilnius a été l'opportunité de poursuivre notre travail de réflexion, de participation et d'actions en Belgique
 - Au plan fédéral : nous voulons attirer l'attention sur la campagne sur la biodiversité « Bombylius » qui comprenait un site Internet (www.bombylius.be) un jeu électronique appelé Bombygame et le Bombybook, livret pédagogique à destination des enseignants des 8-14 ans. Un éventail théorique et ludique sur les espèces invasives « SOS INVASIONS » ainsi que des documents théoriques à destination des enseignants et du grand public ont été créés et diffusés.
 - En Communauté française et Régions Wallonne et Bruxelles Capitale on a travaillé au développement et à la diffusion d'outils pédagogiques dans le cadre d'accords de coopération et en centres de plein air et on a entamé une réflexion sur la meilleure façon de rassembler les indicateurs. Des actions spécifiques ont été entreprises, notamment dans le domaine de l'alimentation (www.mangerbouger.be), de la santé, de l'éducation à la consommation et à la citoyenneté avec des outils Internet et en collaboration avec le monde associatif.
 - En Communauté germanophone, l'esprit de l'éducation au développement durable se reflète dans le domaine de la jeunesse et de la formation d'adultes (life long learning), de l'éducation et de l'enseignement. Plusieurs organisations de formation d'adultes soutiennent l'éducation au développement durable.
 - En Communauté flamande, l'EDD constitue l'un des 12 projets opérationnels de la Stratégie Flamande Développement Durable. L'idée organisatrice s'exprime tant dans les objectifs finaux que dans les objectifs de développement des écoles primaires et secondaires ainsi que dans les curricula de formation des professeurs.
- Les actions en Belgique s'articulent sur plusieurs idées fortes :
 - Le concept de l'éducation au développement durable ne se limite plus au seul domaine de l'éducation à l'environnement, mais

constitue une trame sous jacente de plusieurs éducations différentes et complémentaires. Elle inclut désormais les questions de citoyenneté, de droits de l'Homme, d'égalité et d'économie et de répartition des richesses tant environnementales qu'économiques et sociales.

- Elle doit mettre en œuvre la responsabilisation des individus et des générations pour construire un monde dont on constate qu'il est de plus en plus complexe et fragile. Le facteur culturel en tant qu'ensemble de valeurs auxquelles se réfèrent les sociétés doit, à ce titre, être pris en compte. Par exemple, en ce qui concerne les Droits de l'Homme et l'égalité entre les femmes et les hommes.
 - L'éducation au développement durable est une matière riche et fondamentale pour notre avenir mais complexe à mettre en œuvre : il convient donc de l'aborder en y associant de nombreux partenaires : écoles, associations, universités, mouvements d'éducation permanente, organisations non gouvernementales, institutions internationales et en veillant à s'inspirer des bonnes pratiques et des recherches entreprises.
-
- La Belgique se réjouit de l'impulsion donnée par l'UNECE depuis l'adoption de la Stratégie de Vilnius. Elle plaide pour que les institutions internationales impliquées dans les travaux de suivi et de mise en œuvre travaillent comme facilitatrices et en étroite collaboration afin de concentrer les efforts, éviter les gaspillages et assurer la meilleure visibilité possible au processus